



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-86173>

Département(s) de publication : **80**

Annonce n° **25-86173**

Reference de l'avis initial : Annonce n° **25-66486**, mise en ligne sur le site www.boamp.fr le 13/06/2025

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'acheteur Public : Communauté de Communes de la Haute Somme

Adresse : 23 AVENUE DE L'EUROPE, 80200 PERONNE

Coordonnées :

Courriel : Cchs@cchs.fr

Adresse internet : <https://www.coeurhautesomme.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marchespublics596280.fr>

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques

Code NUTS : FRE23

Section 2 - Description du marché

Intitulé : Concession du service public de l'assainissement des eaux usées sous la forme d'une gestion déléguée

Numéro de référence : 2025011

CPV - Objet principal : 90400000

Type de marché : Services

Description succincte : La Communauté de communes de la Haute Somme prévoit de récupérer la compétence « assainissement des eaux usées » à compter du 1er janvier 2026, souhaite confier par anticipation par la voie d'une DSP à un délégataire le soin d'assurer l'exploitation du service public d'assainissement collectif sur le périmètre des communes d'Épehy, Heudicourt, Roisel et Villers-Faucon à ses risques et périls. Missions du futur délégataire : exploitation du service public d'assainissement collectif des eaux usées sur le ressort territorial des communes Épehy, Heudicourt, Roisel et Villers-Faucon dont les prestations suivantes : - garantir l'égalité de traitement des usagers du service public ; - garantir la qualité de service ; - prendre en charge l'exploitation des ouvrages : renforcement de la gestion patrimoniale ; - mettre en oeuvre des actions en termes de développement durable ; - renforcer les actions de communication ; - gérer la relation usager (accueil, gestion sociale).

Section 3 : Informations rectificatives

- Dans la rubrique "IV.1"
Au lieu de : Date : 2025-08-08T12:00:00
Lire : Date : 2025-09-08T12:00:00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/07/2025